

# CONTRAT PAIN



## Le présent contrat lie deux parties :

- Notre boulanger qui nous fournit les pains produits en respectant le cahier des charges d'un pain Bio et en utilisant les farines fournies par GAEC Thibault :  
« Micheletti's Délices », Frédéric Micheletti, 1 place de la Concorde, 89690 Chéroy.
- Et le consomm'acteur,  
 Compléter ci-dessus

M. ou Mme : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

## Termes du contrat

Le boulanger s'engage à livrer les pains à chacun des rendez-vous fixés par le présent contrat.

En cas de force majeure, la livraison pourrait être annulée et sera donc automatiquement reportée à la suite du présent contrat.

Le consomm'acteur s'engage à payer d'avance les pains et à venir les retirer lors de la distribution : de 18h15 à 19h15, sous le porche au 15 rue de la République, 89690 Chéroy (prévoir un sac).

**Sauf le 1<sup>er</sup> mars 2024, durant les congés du boulanger, il n'y aura pas de pain.**

A tout moment, le consomm'acteur peut adhérer au présent contrat, celui-ci prenant effet le 1<sup>er</sup> vendredi du mois suivant la réception du contrat et de son règlement.

Tout pain non retiré sera considéré comme perdu.

Le consomm'acteur peut désigner quelqu'un (adhérent ou non) pour venir chercher son pain à sa place. Il doit en informer par courriel l'Amapp à l'adresse suivante : [contact@amappcheroy.fr](mailto:contact@amappcheroy.fr).

## Paielement

Le paiement se fait par chèque à libeller à l'ordre de « Micheletti's Délices ».

Ce contrat doit être accompagné de la totalité du règlement, à raison de 1 chèque par mois correspondant au montant de la commande pour chaque mois (soit, 6 chèques).

Les chèques sont tirés chaque début de mois.

Toutefois, dans la mesure où le montant total du contrat ne dépasse pas 30 €, il est possible d'établir 1 seul chèque. Celui-ci sera tiré au démarrage du contrat.

## Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement en pains suivant le calendrier suivant :

Compléter ci-après avec les quantités désirées pour chaque livraison

Vous pouvez mettre des quantités différentes pour chaque vendredi et indiquer « 0 » pour certains vendredis.

Pain long, environ 450 g : 2,10 €

Pain aux céréales, environ 450 g : 2,60 €

Pain de petit épeautre, environ 320 g : 2,85 €

**Tranchage :** +0,10 €

Nom du cosomm'acteur.....

Date	Pain long		Pain aux céréales		Pain de petit épeautre		Total mois	
	Non tranché qté * 2,10 €	Tranché qté * 2,20 €	Non tranché qté * 2,60 €	Tranché qté * 2,70 €	Non tranché qté * 2,85 €	Tranché qté * 2,95 €		
05/01/2024								
12/01/2024								
19/01/2024								
26/01/2024								
<b>TOTAL JANVIER</b>	_____ x 2,10€ = _____		_____ x 2,60€ = _____		_____ x 2,85€ = _____			
02/02/2024								
09/02/2024								
16/02/2024								
23/02/2024								
<b>TOTAL FEVRIER</b>	_____ x 2,10€ = _____		_____ x 2,60€ = _____		_____ x 2,85€ = _____			
01/03/2024	<b>CONGES DU BOULANGER - PAS DE PAIN</b>							
08/03/2024								
15/03/2024								
22/03/2024								
29/03/2024								
<b>TOTAL MARS</b>	_____ x 2,10€ = _____		_____ x 2,60€ = _____		_____ x 2,85€ = _____			
05/04/2024								
12/04/2024								
19/04/2024								
26/04/2024								
<b>TOTAL AVRIL</b>	_____ x 2,10€ = _____		_____ x 2,60€ = _____		_____ x 2,85€ = _____			
03/05/2024								
10/05/2024								
17/05/2024								
24/05/2024								
31/05/2024								
<b>TOTAL MAI</b>	_____ x 2,10€ = _____		_____ x 2,60€ = _____		_____ x 2,85€ = _____			
07/06/2024								
14/06/2024								
21/06/2024								
28/06/2024								
<b>TOTAL JUIN</b>	_____ x 2,10€ = _____		_____ x 2,60€ = _____		_____ x 2,85€ = _____			
<b>TOTAL CONTRAT</b>								

**Merci de vérifier vos montants**

Ce calendrier ne peut plus être modifié en cours de contrat.

Nb de chèques remis : ..... chèques

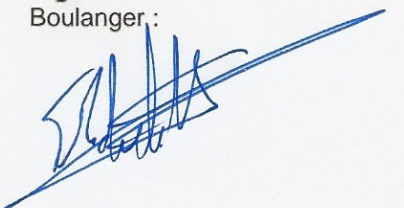
**Contacts Tuteurs**

Isabelle Ksyk 07 65 50 83 92 ou Agnès Dutrévis 06 03 60 66 79

Courriel : contact@amappcherov.fr

**Signatures**

Boulangier :



Adhérent

Le contrat est établi en trois exemplaires : un pour chaque contractant et un pour l'association.